



« **Dieu veut** établir dans le monde la dévotion à mon Cœur Immaculé. »
(Notre-dame, le 13 juillet 1917)

Lettre de liaison n° 88 (17 décembre 2018)

Chers amis,

S'il convient d'accorder une attention prioritaire à la partie non secrète du message de Fatima, toutefois, s'agissant de paroles de Notre-Dame, aucune partie de ce message ne peut être ignorée, en particulier ce que l'on appelle improprement le troisième secret. C'est pourquoi, dans les dernières lettres de liaison, nous avons été conduits à regarder dans les révélations privées précédant les événements de Fatima s'il ne se trouvait pas des éléments apportant quelques éclaircissements sur ce troisième secret. Dans cette optique, trois révélations ont déjà été analysées : une faite au Padre Pio en 1913 ([lettre de liaison n° 82](#)), une faite au pape Léon XIII en 1884 ([lettre de liaison n° 83](#)) et une faite au bienheureux abbé Cestac en 1864 ([lettre de liaison n° 84](#)). Cette dernière nous a conduits à analyser ensuite l'apparition de Notre-Dame à La Salette en 1846, la date de 1864 se trouvant dans le secret confié à Mélanie. En effet, Notre-Dame lui dit : « *En l'année 1864, Lucifer avec un grand nombre de démons seront détachés de l'enfer ; ils aboliront la foi peu à peu et même dans les personnes consacrées à Dieu.* »

Avant d'analyser le secret de La Salette, il convient de noter l'étonnant parallèle qui existe entre les apparitions de Fatima et de La Salette. Dans chaque cas, les voyants sont de très jeunes bergers, ne sachant ni lire ni écrire, réputés d'une intelligence très moyenne et n'ayant qu'une éducation rudimentaire.



Les apparitions ont eu lieu en pleine campagne alors que les petits voyants gardaient leur troupeau. La reconnaissance des apparitions eut lieu après un temps relativement bref : cinq ans pour La Salette, treize ans pour Fatima.

Parmi les apparitions reconnues par l'Église, ce sont celles qui ont le message le plus riche. De plus, les deux messages contiennent une partie secrète, ce qui rendit les apparitions rapidement célèbres.

À chaque fois, les faits furent connus très tôt : le soir de la première apparition. Le curé fut très vite mis au courant et interrogea les voyants le lendemain matin dans le cas de La Salette, une dizaine de jours après dans le cas de Fatima.

Ce parallèle entre les deux apparitions nous incite à comparer les deux messages.

Le message de La Salette comprend trois éléments : une partie publique révélée le soir-même de l'apparition, une partie secrète confiée à Maximin seul et une autre partie secrète confiée à Mélanie seule.

Pour Fatima, le message comprend non seulement le secret confié le 13 juillet 1917, dont sœur Lucie révéla une grande partie en 1941, mais aussi toutes les paroles de l'Ange et de Notre-Dame lors des autres apparitions. Ce message fut ensuite précisé par les apparitions qu'eut sœur Lucie au cours de sa vie, notamment à Pontevedra et Tuy.

Voyons, pour commencer, la partie publique du message de La Salette. Elle fut connue très tôt, car le lendemain de l'apparition, le matin avant la messe, le curé recueillit la déposition des deux enfants, et le soir-même les deux maîtres de Mélanie et Maximin mirent par écrit ce que les enfants leur avaient dit. Le jour suivant, les voyants furent contraints de se séparer, car Maximin dut rentrer dans sa famille à Corps, village situé à 7 km de La Salette. Le message fut ensuite connu par les très nombreux interrogatoires subis par les voyants dans les semaines qui suivirent l'apparition, en particulier par l'interrogatoire qui eut lieu à l'évêché le 29 mai 1847 devant six témoins. Maximin fut interrogé seul le matin, entre 9 h et midi, et Mélanie l'après-midi de 16 h à 18 h. Il est très impressionnant de voir que les deux textes de Mélanie et de Maximin sont pratiquement identiques à (quelques mots près), alors que les deux voyants ont été interrogés séparément et qu'ils s'étaient très peu vus puisqu'ils se rencontrèrent pour la première fois la veille de l'apparition et furent séparés le surlendemain. Enfin, l'un et l'autre étaient connus pour n'avoir aucune mémoire et peu d'intelligence. Comment ont-ils pu retenir un texte aussi long dont une partie dans une langue qu'ils ne connaissaient pas ? Sans constituer une preuve formelle

de l'authenticité, ce point montre au moins qu'il ne s'agit pas d'un phénomène purement naturel. (Le récit de Mélanie est donné en annexe de cette lettre.)

Pour une bonne part, le message de La Salette est un véritable enseignement catéchétique. Il rappelle notamment sept points suivants :

- 1) Il ne faut plus offenser Notre-Seigneur : « *Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils. Elle est si lourde et si pesante que je ne puis plus la retenir.* »
- 2) Il ne faut pas travailler le dimanche : « *Je vous ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder. C'est ça qui appesantit tant le bras de mon Fils.* »
- 3) Le blasphème est une faute grave : « *Ceux qui conduisent les charrettes ne savent pas parler sans y mettre le nom de mon Fils au milieu. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.* »
- 4) Il faut assister à la messe tous les dimanches : « *Il ne va que quelques femmes un peu âgées à la messe ; et les autres travaillent tout l'été le dimanche ; et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à la messe que pour se moquer de la religion.* »
- 5) Il faut s'abstenir de viande certains jours : « *Le carême, ils vont à la boucherie comme les chiens.* »
- 6) Il faut prier tous les jours, soir et matin : « *Il faut bien la faire [la prière], soir et matin.* »
- 7) Il faut au moins réciter un *Pater* et un *Ave* : « *Quand vous ne pourrez pas mieux faire, dites un Pater et un Ave ; et quand vous aurez le temps et que vous pourrez mieux faire, vous en direz davantage.* »

Comparons maintenant avec le message de Fatima.

Le premier point correspond parfaitement à la dernière demande de Notre-Dame à Fatima : « *N'offensez pas davantage Dieu, Notre-Seigneur, car Il est déjà trop offensé.* » Cette demande placée soit au début, soit à la fin du message, montre son importance : Notre-Dame demande avant tout de ne plus offenser son Fils en se soumettant à sa loi.

Les deux derniers points correspondent aux premiers points du message de Fatima. En effet, au printemps 1916, l'Ange dit : « *Priez avec moi.* » et durant l'été : « *Que faites-vous ? Priez. Priez beaucoup.* » Et l'année suivante, la Sainte Vierge précisa comment prier en demandant à chaque apparition de réciter le chapelet tous les jours.

À La Salette, Notre-Dame demanda simplement de réciter chaque jour, matin et soir, au moins un *Pater* et un *Ave*, et si possible plus. À Fatima, elle précisa que la prière qu'elle demandait était le chapelet quotidien. De plus, Notre-Dame et l'Ange enseignèrent chacun deux prières aux petits voyants.

Quant aux quatre autres points du message de La Salette, ils rappellent l'impérieuse nécessité d'obéir à deux commandements de Dieu (le 2^e : « *Tu ne prononceras pas le nom de Dieu en vain* » et le 3^e : « *Souviens-toi de sanctifier les fêtes* ») et à deux commandements de l'Église (le 1^{er} : « *Entends la messe les dimanches et autres fêtes de précepte* » et le 2^e : « *Abstiens-toi de viande les vendredis et autres jours prohibés* »).

Cet enseignement se trouve également dans le message de Fatima. En effet, l'Ange et Notre-Dame demandèrent d'offrir des sacrifices pour la conversion des pécheurs (apparitions de l'été 1916 et du 13 juillet 1917). Quelques années plus tard, Notre-Seigneur précisa à sœur Lucie ce qu'il fallait entendre par sacrifice : « *Le sacrifice qu'exige de chacun l'accomplissement de son propre devoir et l'observance de ma loi, voilà la pénitence que je demande et que j'exige maintenant.* » Or l'observance de la loi divine consiste justement à respecter les commandements de Dieu et de l'Église. Sur ce point, le message de Fatima ne se contente pas de rappeler certains commandements, mais demande l'application de toute la loi divine. Les faits récents montrent, hélas, la pertinence de ce rappel de Notre-Seigneur. Car, aujourd'hui malheureusement, les 6^e et 9^e commandements de Dieu (« *Tu ne commettras pas d'actes impurs* » et « *Tu ne désireras pas la femme d'autrui* ») sont terriblement bafoués.

Il y a donc un parallèle très fort entre les apparitions de La Salette et de Fatima, non seulement sur les conditions dans lesquelles elles eurent lieu, mais aussi sur l'enseignement prodigué. Ainsi, La Salette prépare Fatima en quelque sorte. En tout cas, l'enseignement de La Salette permet de mieux comprendre celui de Fatima.

En résumé, le Ciel nous demande de prier en récitant notre chapelet tous les jours et de ne plus offenser Notre-Seigneur en respectant la loi divine.

En union de prière dans le Cœur Immaculé de Marie.

Yves de Lassus

Les rosaires vivants

Le 48^e vient d'être lancé. Ainsi, depuis le lancement des premiers rosaires vivants le 25 mars dernier, en moyenne quinze rosaires sont récités en parallèle. N'oublions pas toutefois que cette pratique qui peut nous permettre de répondre facilement à la demande de Notre-Dame, est surtout destinée à nous apprendre petit à petit à réciter le chapelet tout entier.



ANNEXE
Partie publique du message de La Salette

Voici les récits de l'apparition faits par Maximin et Mélanie au cours de l'interrogatoire qui eut lieu le 29 mai 1847. Maximin fut interrogé le matin, et Mélanie l'après-midi. La Sainte Vierge commence par parler en français, langue que Mélanie ne connaît pas et dont Maximin ne maîtrise que quelques bribes.

« Avancez, mes enfants, n'ayez pas peur ! Je suis ici pour vous conter une grande nouvelle.

Si mon peuple ne veut pas se soumettre, je suis forcée de laisser aller la main de mon Fils ; elle est si lourde et si pesante que je ne puis plus la maintenir.

Depuis le temps que je souffre pour vous autres ! Si je veux que mon Fils ne vous abandonne pas, je suis chargée de le prier sans cesse ! Et pour vous autres, vous n'en faites pas cas. Vous aurez beau prier, beau faire, jamais vous ne pourrez récompenser la peine que j'ai prise pour vous autres.

J'ai donné six jours pour travailler, je me suis réservé le septième et on ne veut pas me l'accorder ! C'est ça qui appesantit tant le bras de mon Fils.

Aussi, ceux qui mènent les charrettes ne savent pas jurer sans y mettre le nom de mon Fils. Ce sont les deux choses qui appesantissent tant le bras de mon Fils.

Si la récolte se gâte, ce n'est rien que pour vous autres. Je vous l'ai fait voir l'année passée, par les pommes de terre ; vous n'en avez pas fait cas !

C'est au contraire, quand vous trouviez des pommes de terre gâtées, vous juriez, vous mettiez le Nom de mon Fils [au milieu] ; elles vont continuer que cette année pour Noël il n'y en aura plus. »

Et puis moi je ne comprenais pas bien ce que cela voulait dire des pommes de terre. J'allais dire à Maximin : *« Qu'est-ce que cela voulait dire des pommes de terre ! »* Et la Dame nous a dit : *« Vous ne comprenez pas, mes enfants, je vais vous le dire autrement. »*

[La Sainte Vierge continue en patois.]

« Si la pomme de terre se gâte, ce n'est rien que par vous autres. Je vous l'avais fait voir l'an passé, vous n'en avez pas fait cas.

C'était au contraire, quand vous trouviez des pommes de terre de gâtées, vous juriez, vous mettiez le nom de mon Fils au milieu. Elles vont continuer [à se gâter], et cette année pour Noël, il n'y en aura plus.

Si vous avez du blé, il ne faut pas le semer ; tout ce que vous sèmerez, les bêtes vous le mangeront ; ce qui viendra tombera tout en poussière.

Il viendra une grande famine. Avant que la famine vienne, les tout petits enfants au-dessous de sept ans prendront un tremble[ment] ; ils mourront entre les mains des personnes qui les tiendront, et les autres feront leur pénitence par la faim. Les noix deviendront gâtées, les raisins pourriront. »

Ici, la Dame garda le silence ; il me semble qu'elle parlait à Maximin ; mais je n'entendais rien. Puis après, elle me dit un secret en patois et pendant ce temps Maximin s'amusait avec des pierres. Puis elle dit :

« S'ils se convertissent, les pierres, les rochers seront des monts de blé, les pommes de terre seront ensemencées par la terre.

Faites-vous bien votre prière, mes petits ?

– Pas guère, Madame.

– Il faut bien la faire, mes petits, soir et matin ; quand vous ne pourrez pas faire plus, dire seulement un Pater, un Ave Maria, et quand vous aurez le temps, en dire plus.

Il ne va que quelques femmes un peu d'âge à la messe, et les autres travaillent tout l'été le dimanche ; l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils vont à la messe que pour se moquer de la religion ; et le carême, ils vont à la boucherie comme les chiens.

N'avez-vous jamais vu du blé gâté, mes enfants ? »

Maximin répondit : *« Oh ! non, Madame. »*

Moi, je ne savais pas à qui elle demandait cela et je répondis bien doucement : *« Non, Madame, je n'ai jamais vu. »*

Elle dit alors à Maximin :

« Vous devez bien en avoir vu, vous, mon enfant, une fois vers le Coin, avec votre père. [Le Coin est un village situé non loin Corps où habitait la famille de Maximin.] Le maître de la pièce dit à votre père : d'aller voir son blé gâté. Vous allâtes. Il prit deux, trois épis de blé dans sa main, les frota ; tout tomba en poussière. Vous vous en retournâtes, quand vous étiez en deçà loin d'une demi-heure de Corps, votre père vous donna un morceau de pain et vous dit : "Mange ce pain, je ne sais pas qui en va manger l'an qui vient si le blé continue comme cela." »

Et Maximin lui dit :

« Oh ! si, Madame, je m'en rappelle à présent, tout à l'heure je ne m'en rappelais pas. »

Après cela, la Dame nous dit en français : « Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. »

Puis elle a passé le ruisseau et nous a dit encore en s'arrêtant à deux pas du ruisseau : « Eh bien ! mes enfants, vous le ferez passer à tout mon peuple. »